



Le Panzay



Votre bulletin municipal à
Salles-sur-mer

N° 9 - AVRIL 2023



Dossier :

Le budget primitif 2023

**Maîtrise budgétaire
et continuité des projets pour la commune**

La Rosière 2023

Notre fête s'enrichit
du retour des
Peintres dans la rue

Église

La poursuite des
travaux de rénovation

Transports en commun

L'offre Yélo évolue :
nouvelle billettique, TAD,
ligne de bus 19

SAS PEREIRA - CHAILLOUX
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation électrique
Domotique
Photovoltaïque
Chauffage • Interphone
Téléphone



30, rue Bel Air - 17690 ANGOULINS
fabrice.chailloux@wanadoo.fr **Port 06 09 83 40 13**

ab
atlantic bureau
L'AMÉNAGEUR DE VOTRE ESPACE DE TRAVAIL

7 RUE DE BOUGAINVILLE – ZAC BELLE AIRE NORD - 17440 AYTRÉ
05 46 56 66 80 - www.atlantic-bureau.com

1 rue des Courlis
17220 SALLES-SUR-MER
&
59 Bd de la Libération
17340 CHATELAILLON-PLAGE



AGENCE IMMOBILIÈRE

05 86 30 20 61
Courriel : agence@17immo.com
www.17immo.com

2 AGENCES POUR MIEUX VOUS SERVIR

ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT
&
DIAGNOSTICS OFFERTS*

VENDEZ, ACHETEZ, LOUEZ
EN TOUTE SERENITE

* Voir conditions en agence

ADOM Concept
Cuisines et Bains

Un projet de cuisine ou
salle de bains ?



06 77 30 67 22
contact@adomconcept.fr
www.adomconcept.fr

GARANTIE 10 ANS
NF AMEUBLEMENT
FABRIQUÉ EN FRANCE

SOLEBOIS
CONSTRUCTEUR MAISON OSSATURE BOIS

— 05 46 00 14 57 — www.solebois.fr

solebois@solebois.fr
9 Bis Rue de la Pierre Taillée
17220 SALLES SUR MER

MAISON OSSATURE BOIS
EXTENSION/SURÉLEVATION
BARDAGE
TERRASSE
AMÉNAGEMENT INT./EXT.
PERGOLA
CARPORT/ABRIS
MENUISERIE ALU/BOIS/PVC
CHARPENTE/COUVERTURE



www.solebois.fr

Sylvain HILLAIRAUD
Gérant

TRAITEUR **aunis** réceptions
David Mallébrera
aunis-reception.com

Buffets
Congrès
Mariages
Cocktails
Plats cuisinés

aunis.receptions@orange.fr

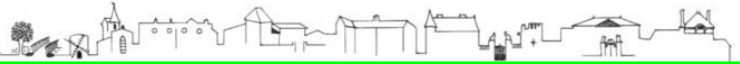
7, Grande Rue de Grolleau
CROIX-CHAPEAU - LA ROCHELLE
06 10 47 28 08 ••• 05 46 00 39 91

Les Délices de l'aunis
Traiteur - Épicerie fine

Spécialités bouchères
Charcuterie maison
Plats cuisinés à emporter **Livraison possible**

Magasin ouvert
Du Mardi au Samedi : 10h-13h30/16h-19h30
Le Dimanche : 10h-13h30
Fermé le lundi

05 46 00 39 91
06 10 47 28 08



L'éditorial / Le Panzay

sommaire

- 3** **Éditorial**
- 4** **La vie de la commune**
- 12** **Les travaux en cours**
- 16** **La culture et le sport et les associations**
- 17** **Grand dossier : le budget primitif 2023**
- 22** **L'école**
- 24** **La bibliothèque**
- 26** **Le patrimoine**
- 27** **Parole de sallésienne**
- 28** **Les entreprises**
- 29** **La Communauté d'agglomération**
- 30** **Paroles d'élus, état civil et agenda**

Chères sallésiennes, chers sallésiens,

L'histoire de l'humanité est cyclique avec des périodes de grâce succédant à des périodes de crises profondes. Nous sommes actuellement dans cette dernière phase et bien sûr l'actualité n'a rien de réjouissant.

La guerre en Ukraine et la résilience de ce peuple héroïque face à cette tragédie nous oblige à être à la hauteur et à être vigilants afin de préserver notre démocratie face à un ennemi qui ne s'arrêtera pas à l'Ukraine si l'issue de cette guerre tournait à son avantage.

Cependant, il est fondamental de regarder la situation en face et d'aller de l'avant. Nous avons surmonté la crise covid et avons appris à vivre avec. La crise économique nous oblige chaque jour à faire preuve de rigueur dans nos dépenses mais je ne doute pas de notre capacité à rebondir face à cette nouvelle crise.

Le grand sujet de ce nouveau Panzay est consacré au budget 2023. Vous y trouverez un budget réaliste, équilibré et maîtrisé mais malgré tout ambitieux nous permettant de continuer à réaliser nos principales promesses de campagne.

Vous trouverez également un tableau récapitulatif des travaux soit terminés, en cours ou à venir. Vous pourrez ainsi suivre avec nous les évolutions des infrastructures concernant votre commune et concourant à l'amélioration de votre cadre de vie.

Bien sincèrement à tous, et surtout prenez soin de vous.

Votre Maire,

Chantal Guillebaud-Subra

Le Panzay - N° 9 / Avril 2023

Votre bulletin municipal à Salles-sur-mer

Directrice de la publication : Chantal Guillebaud-Subra

Comité de rédaction : C. Guillebaud-Subra, R. Bazier, É. Drapeau, N. Huet,

M.-A. Guimard, J. Raimon, A. Roy, É. Thickett

Secrétariat : M. Chaigneau

Illustrations : Mairie de Salles-sur-mer

Photos : Mairie de Salles-sur-mer (sauf mention de copyright).

Impression : Groupe Nouvel R - Imprimerie Rochelaise

Téléphone 05 46 34 30 05

Ce magazine est imprimé sur papier couché mat 115 grammes issu de forêts gérées durablement à 1300 exemplaires. Il est distribué dans tous les foyers de Salles-sur-mer et mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Salles-sur-mer.

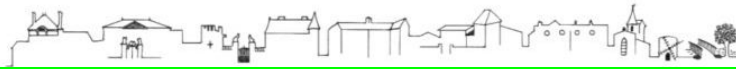
Téléphone : 05 46 56 03 79

Courriel : salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr

Site Internet : www.salles-sur-mer.fr



Photo : GuY Saly



Le Panzay / La vie de la commune

Catherine Penin : une retraite bien méritée

Une figure familière pour beaucoup d'entre vous a pris le doux chemin de la retraite après vingt-huit ans de bons et loyaux services au sein de notre mairie de Salles-sur-mer.

En ce jour du 31 mars 2023, Catherine Penin a quitté son bureau de l'urbanisme où vous avez été si nombreux à passer le pas pour lui déposer un dossier ou pour lui demander des renseignements.



Un moment de partage avec tous ses collègues et amis a permis de lui dire combien ils l'avaient appréciée pour sa personnalité attachante et fidèle. En qualité de dernier Maire à avoir travaillé avec elle, et au nom des élus et de l'ensemble des agents de la commune présents lors de ce pot de départ, je veux lui réitérer mes remerciements pour son professionnalisme, sa compétence et sa rigueur.

Elle va nous manquer, elle va vous manquer mais elle a bien mérité cette magnifique distinction de « retraitée » et nous lui souhaitons de vivre pleinement cette nouvelle vie qui s'ouvre à elle, qu'elle soit remplie de pleins d'activités mais aussi de beaucoup de farniente et de liberté.

Au revoir Catherine.

Chantal Guillebaud-Subra



Les commémorations

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été commémorée le 19 mars 2023.

Une cérémonie aux monuments aux Morts en présence d'anciens combattants sallésiens de ce conflit a rendu hommage à l'un d'eux dont le nom figure sur notre monument.



Les mémoires de la Guerre d'Algérie sont douloureuses mais elles sont précieuses. Notre mission collective est de porter un regard lucide sur les blessures du passé, de poursuivre le travail d'histoire, de vérité et de réconciliation.

Je vous invite d'ores et déjà à venir vous recueillir devant notre monument aux Morts le 8 mai 2023 pour la commémoration du 8 mai 1945. Cette cérémonie sera précédée de l'élection de la Rosière 2023 lors d'un Conseil municipal extraordinaire, auquel vous êtes invités à assister. Nous quitterons la salle du Conseil en présence de la nouvelle Rosière pour nous rendre à pied, par les rues du bourg, à la cérémonie de commémoration où je vous attends nombreux. L'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle sera commémoré à sa date anniversaire et fera l'objet d'une cérémonie au monument aux Morts. Ces cérémonies se déroulent à 11 h 00 et sont suivies d'un moment convivial autour d'un rafraîchissement.

Chantal Guillebaud-Subra

La Clé des champs

C'est le 30 mars dernier que ce nouveau quéréu de neuf maisons individuelles a été inauguré rue de l'Héronière.

Ce projet particulièrement innovant offrira un nouvel art de vivre. À l'arrière de cet ensemble, un espace nature d'un quart d'hectare permettra aux habitants du quéréu de pique-niquer et de profiter de l'environnement boisé.

Éric Thickett



L'accueil des nouveaux arrivants le 20 mai 2023

Après avoir renoué avec cette belle tradition en 2022, madame le Maire et les élus invitent les nouveaux arrivants le samedi 20 mai prochain à une demi-journée qui leur sera consacrée.

Madame le Maire sera ravie de vous accueillir sur le parvis de la mairie à partir de 10h30 et de vous faire découvrir le village, son village d'enfance, dont vous parcourrez les rues en vous attardant sur son patrimoine, sur son histoire, sur ses



curiosités et ses richesses naturelles qui en font tout le charme. Après la balade, un apéritif sera offert dans la salle des Aînés, l'occasion d'évoquer encore notre beau village d'Aunis, et pour les participants de faire part aux élus de leurs attentes et d'échanger sur les projets. Pour ceux qui le souhaitent, un "déjeuner sur l'herbe" où chacun pourra partager son repas et profiter du parc prolongera cette belle matinée.

Un livre « Au fil du Panzay » édité par la mairie réalisé par l'association « Au fil de nos mémoires » sera remis aux participants, complété d'une documentation touristique et administrative sur la commune et son agglomération.

Nous invitons tous les sallésiens installés entre le 01/01 2022 et le 31/12/2022, ainsi que ceux arrivés en 2020 ou 2021 mais qui n'ont pas pu participer à cet accueil en mai 2022, à s'inscrire en mairie. Nous vous souhaitons nombreux.

Chantal Guillebaud-Subra

Les inscriptions scolaires

L'inscription scolaire de la rentrée de septembre 2023 concernent tous les enfants ayant trois ans au 31/12/2023 (PS en maternelle) et tous les enfants arrivés dans la commune.

Inscription au service jeunesse de la mairie à partir du 20 mars (apporter livret de famille et justificatif de domicile).

Inscription à l'école, à partir du 24 avril, sur rendez-vous ou par mail ce.0171300w@ac-poitiers.fr (apporter carnet de vaccination et certificat de radiation, si changement d'école).

Marie Chaigneau

La fête des voisins

La fête des voisins est de retour le 2 juin prochain et nous l'attendons avec impatience. Ce sera l'occasion de chaleureuses retrouvailles entre voisins et amis.

Organiser la fête des voisins est très simple. Il suffit de le décider ensemble ! Et, le jour venu, tout le monde participe à la fête, à ce moment de convivialité en apportant quelques petites choses à boire ou à manger, sans oublier bien sûr, sa bonne humeur.



La mairie n'est pas organisatrice de cet évènement, mais peut mettre à disposition sur demande en mairie, des tables et des chaises.

Si vous n'avez pas encore cultivé l'art du « bien voisiner » lancez-vous ! Et que la fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.

Béatrice Pereira



Le Panzay / La vie de la commune

Bien vivre ensemble

Bien vivre ensemble repose en premier lieu sur notre bonne volonté : bienveillance et tolérance, courtoisie et civilité, responsabilité et solidarité participent aux bonnes règles de vie en société.

Bien vivre ensemble c'est aussi prendre soin de notre bien commun : l'espace public, l'environnement, notre planète.

Comment pouvons-nous y contribuer ?

Les travaux domestiques

Bricoleurs ou jardiniers, nous perçons, ponçons, tapons, tondons, taillons pour améliorer ou embellir notre cadre ou pour respecter des obligations : entretien des haies, respect de distances ou de dimensions ...



Pourtant ces tâches, si elles sont répétitives ou agressives, non réglementaires ou hors horaires autorisés, sont sources de nuisances et entraînent des troubles voire des conflits de voisinage.

L'arrêté municipal du 15/11/2006 précise les horaires autorisant ces activités ; le PLUi précise les réglementations.

Pratiquons donc une modération de bon aloi et respectons les horaires et réglementations.

Faisons la fête !

Un anniversaire, des retrouvailles, un match : c'est la fête ! Ces moments d'amitié sont naturellement des moments de musique, de jeux, de discussions animées et autres manifestations joyeuses.

Mais là encore, ces événements festifs et conviviaux peuvent être sources de désagréments qui, au-delà du raisonnable peuvent devenir du tapage.

Le tapage est interdit. Pour le retour à la maison, au volant, une consommation raisonnée d'alcool et l'interdiction des stupéfiants doivent être rappelées.

Alors, envie de faire la fête ? Respectons là encore les règles de bon voisinage : prévenons nos voisins, soyons mesurés et n'oublions pas l'extinction des feux à un horaire raisonnable.

Sur la voie publique

L'espace public est notre grande préoccupation. Il réunit piétons, parfois à mobilité réduite, cyclistes et automobilistes. C'est un lieu de partage en même temps que notre cadre de vie.



C'est pourtant un lieu d'incivilités récurrentes : excès de vitesse, refus de priorité, stationnement gênant ou interdit, agressivité ; autant de sources de nuisances, d'insécurité et de tension.

Respectons la réglementation, nouvelles vitesses dans le bourg et priorités à droite notamment, privilégions nos stationnements sur l'espace privé ou les parkings, soyons courtois et bienveillants à l'égard des autres usagers. Nous n'en serons que plus apaisés.

Nos animaux de compagnie

Nous sommes nombreux à goûter aux joies d'un animal de compagnie. Mais nous sommes cependant responsables de ce compagnon, qu'il soit sous notre garde, échappé ou égaré.

Nos amis peuvent provoquer des nuisances ou dégâts : bruits ou aboiements, morsures ou dégradations, accidents. Les déjections, outre leur dangerosité, sont néfastes pour l'image de la commune, pour l'environnement, nocives en termes d'hygiène.

Identifions et vaccinons notre animal. Consultons un vétérinaire pour une éventuelle stérilisation. Tenons notre chien en laisse sur l'espace public, et prévoyons le sac papier ou plastique pour ramasser et déposer les déjections dans une poubelle. En cas de perte, contactons la mairie, les services vétérinaires ou la fourrière animale (convention entre la CdA et la commune).



Une charte du bien-vivre ensemble ?

L'environnement

L'environnement est notre préoccupation à tous. Nous constatons pourtant l'abandon d'encombrants et des dépôts sauvages, des déchets sur la voie publique, des feux de végétaux aussi polluants que dangereux ...

Ces incivilités ont un impact préjudiciable sur la biodiversité et sur notre planète ; elles sont néfastes pour l'image de la commune, nuisibles en termes de santé et de sécurité.

Les dépôts sauvages et les feux de végétaux sont interdits ainsi que les rejets de médicaments et autres produits chimiques dans les réseaux d'eau. L'utilisation de pesticides ou produits phytosanitaires est proscrite. Les mégots et autres déchets domestiques sur la voie publique sont également interdits.

Réduisons nos déchets, évacuons nos déchets et objets inutilisés à la déchetterie et à la ressourcerie, privilégions le broyage des végétaux, le paillage et le compostage, signalons les odeurs, respectons les heures de sortie et de rentrée des containers jaunes et bleus, utilisons les poubelles publiques et participons à l'effort de nettoyage en prenant en charge la propreté de notre devanture de propriété ...

Et pourquoi pas une charte du bien vivre ensemble ?

Bien vivre ensemble fait donc appel en premier lieu à la responsabilité et à la bonne volonté de chacun.

Mais bien vivre ensemble mérite peut-être une charte, à l'image de réalisations faites par d'autres communes, comme moyen de tous nous sensibiliser et nous responsabiliser.

Nous invitons donc toutes les bonnes volontés à rejoindre un groupe de réflexion pour créer notre charte du bien vivre ensemble à Salles-sur-mer.

Merci donc à toutes personnes intéressées de bien vouloir prendre contact en mairie, pour tout renseignement complémentaire et participation éventuelle au groupe de réflexion.

Roger Bazier

Le Service national universel (SNU)



Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans. C'est un projet de société visant à favoriser le sentiment d'unité nationale autour des valeurs communes de citoyenneté, d'engagement et de cohésion sociale.

Mis en place progressivement depuis juin 2019, le Service national universel a vocation à être généralisé. Sa mise en place repose pour l'instant sur le volontariat et chacun peut d'ores et déjà s'inscrire pour devenir pleinement acteur de sa citoyenneté.



Le SNU comporte trois phases : les deux premières étant obligatoires :

- Un séjour de cohésion de deux semaines en internat dans un département autre que le vôtre ;
- Une mission d'intérêt général de douze jours consécutifs ou 84 heures au minimum, réparties au cours de l'année suivant le séjour de cohésion et hors temps scolaire ;
- Une période facultative d'engagement de 3 mois minimum.

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous voulez construire un projet autour de valeurs qui vous paraissent essentielles pour votre avenir de citoyen, le SNU répond à ces valeurs. N'hésitez-pas à rejoindre tous ces jeunes qui ont les mêmes aspirations que vous.

Le prochain séjour programmé regroupant toutes les zones sont du 4 au 16 juillet (inscription jusqu'au 08/05/2023).

Vous trouverez tous les renseignements sur : <https://www.snu.gouv.fr/inscription-au-snu>

Chantal Guillebaud-Subra



Le Panzay / La vie de la commune

8 mai 2023 : élection de la Rosière 2023

Pierre Even avait décidé, par testament, que la commune de Salles-sur-mer serait légataire de ses biens, et qu'un tiers de ses revenus devrait revenir à une jeune fille dans sa dix-huitième année, après qu'elle soit élue Rosière par les sallésiennes de son âge.

Conformément aux dernières volontés de notre donateur, un Conseil municipal extraordinaire se tiendra cette année le 8 mai 2023 pour l'élection par ses pairs de notre Rosière 2023 et de ses demoiselles d'honneur.

Mesdemoiselles, vous avez 18 ans, vous êtes nées entre le 21 juin 2004 et le 20 juin 2005 : [devenez cette année l'ambassadrice de Salles-sur-mer.](#)

Nous vous invitons à nous présenter votre candidature en appelant la mairie (05 46 56 03 79) ou en vous présentant à l'accueil avant le 30 avril prochain.

Nous vous assurons des moments inoubliables.

Arlette Roy

17 et 18 juin 2023 : la fête de la Rosière

La traditionnelle et emblématique fête de la Rosière se déroulera les samedi 17 et dimanche 18 juin prochains.

L'équipe municipale et les agents municipaux sont d'ores et déjà mobilisés pour faire de ces deux journées une grande et belle fête. Mais ils ne sont pas les seuls !

À leurs côtés, les enfants de l'école, les parents, et les enseignants que nous remercions très chaleureusement, nous concoctent une nouvelle fête des écoles. Ces dernières années, ils nous ont habitués à de ravissantes chorégraphies, à de belles surprises ; nous avons hâte de découvrir l'édition 2023 qui, nous en sommes certains, ne manquera pas de surprendre !



Les associations sallésiennes continuent également de s'engager pour la réussite de ces belles journées de festivités et pour le plaisir des visiteurs, petits et grands, avec notamment de nombreuses activités dans le cadre de la kermesse. Pour leur implication, nous les remercions également chaleureusement.

Salles-sur-mer
Fête de la **ROSIERE**
17 et 18 juin 2023

Commune de Salles-sur-mer
Agglomération de La Rochelle

17 juin

- 10h00 : Fête des écoles
- 12h00 : Couronnement de la Rosière
- 12h45 : Vin d'honneur
- 13h30 : Restauration
Kermesse dans le parc
Animations pour petits et grands
- 14h00 : Atelier « Création de roses »
Par les Peintres sallésiens
- 18h00 : Cérémonie à l'église
- 18h30 : Dépôt de gerbe
- 18h45 : Plantation du rosier
- 19h00 : Apéritif offert
- 19h30 : Repas champêtre et bal
Avec animation
- 23h00 : Spectacle pyrotechnique

18 juin

- 10h00 : Animations et jeux dans le parc
Toute la journée
- Les Peintres dans la rue
Toute la journée avec restauration
Expositions, démonstrations et ateliers
- 9h00 : Concours de peinture
- 18h30 : Remise des prix
- 19h00 : Verre de l'amitié

Impressum par associations - Ne pas jeter sur la voie publique



La Rosière 2023

La Rosière : une fête de village qui grandit

La journée du samedi sera un premier temps fort de la fête de la Rosière.



Nous retrouverons avec bonheur, le matin à partir de 10h00, nos enfants à l'occasion de la fête des écoles, avant que soit couronnée par madame le Maire notre Rosière 2023, puis célébrée autour d'un vin d'honneur.

L'après-midi verra l'ouverture de la kermesse ainsi que les cérémonies à l'église et au monument aux Morts, la plantation d'un rosier.

Cette riche journée se conclura par le repas champêtre avec animation, par un bal et un spectacle pyrotechnique.

La journée du dimanche sera un autre temps fort avec le retour attendu, après les années d'interruption pour cause de covid, des Peintres dans la rue.

Les artistes s'installeront dans toute la commune pour une rencontre picturale avec notre patrimoine. Le public familial pourra flâner dans nos ruelles à la découverte des peintres et de leurs œuvres.

Des expositions, des démonstrations de peinture, des ateliers d'arts créatifs pour les enfants et d'enluminure permettront à chacun de goûter aux joies de la peinture.

Les animations et les jeux continueront dans le parc encore complétés par des ateliers de photographie ...

Nous vous attendons nombreux cette année encore autour de notre Rosière 2023.

Arlette Roy



Les Peintres dans la rue : « Salles-sur-mer en couleurs »

Dans le cadre de la fête de la Rosière, le dimanche 18 juin verra enfin le retour tant attendu des Peintres dans la rue : « Salles-sur-mer en couleurs ».

Sallésiennes et sallésiens, c'est avec joie que nous vous invitons à venir exprimer vos talents dans notre belle commune au riche patrimoine. En plein air, vous deviendrez créateur d'une œuvre inédite dont le sujet sera libre, et vous aurez libre choix des lieux que vous immortaliserez sur la toile.

Le concours sera ouvert à tous, peintres amateurs et confirmés. Tous les supports et techniques picturales sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, gouache, pastel, dessin. La taille minimum des œuvres sera le format A4.

Un cadeau de bienvenue accueillera chaque participant et à l'issue du concours chaque artiste sera récompensé pour son tableau réalisé.

Nous souhaitons vous accueillir nombreux. Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes informations détaillées.

Josette Raimon



Le Panzay / La vie de la commune

18 mai 2023 de 16h00 à 21h00 : les Transhumances littorales

Les transhumances littorales reprennent la route et s'arrêtent de nouveau dans notre commune. Venez vivre une expérience joyeuse et animée lors de notre marché du jeudi 18 mai de 16h00 à 21h00.



On vous attend nombreux pour découvrir une envolée d'artistes, une programmation pleine de surprises pour les petits et grands. Au programme :

- **Venez faire une baIIIAd !**

On commence à l'heure. Pile. C'est la fierté des compagnies de transport. Le commandant rappelle les règles de sécurité d'usage, mais très vite son sceptre sonore se dérègle ...

Dans quelle croisière les passagers se sont-ils fourrés ? Remarquons surtout que la galère s'amuse à écouter les chants, textes à tiroirs et beat-box que Bertrand enregistre à la volée.

Grands ou petits, les passagers auditeurs deviennent les vrais acteurs de cette déambulation. Après avoir brisé les quatre murs, ils deviendront sans appréhension chanteurs, danseurs, et même conducteurs de ce trajet spectacle.

C'est pourquoi toute les baIIIAd ne se ressemblent pas tout à fait. Elles s'enrichissent au gré des rencontres.

Les casques H.F. et le système d'enregistrement portable très intuitif s'affranchissent des contraintes techniques et d'espace.

La baIIIAd respecte l'environnement sonore. Un seul moyen de découvrir les raisons de cet attroupement : attendre un casque libre et participer au voyage.

Une balade avec un "L" c'est une promenade, avec deux "L" c'est une chanson, un poème, avec trois "L", ce sont les deux !

- **Vous avez un message ?**

La tireuse de tarots ludiques, Madame Léa, se fait messagère à vélo ... Elle est vêtue de fleurs et de dentelles, tout comme son vélo qui transporte dans le panier avant, un jeu de cartes mystérieuses aux dimensions inhabituelles. Cette messagère s'approche d'un passant ou d'une habitante d'un quartier, peut-être de personnes faisant la queue pour accéder au marché ...

- **Le crieur**



Le crieur public donne de la voix n'importe où dans l'espace public, pour crier les nouvelles du coin, l'éphéméride de la journée, les conseils de jardinage, des poésies, des pensées et surtout les messages que chacun peut déposer dans des boîtes à criée.

- **Seule sans Gaspard**

Louisa, la marionnette réaliste de vieille femme créée par Julie Fache, parcourt villes et campagnes à la recherche d'un regard, en quête de quelques mots, d'un peu d'attention. Au fil de ses promenades, elle s'enrichit des histoires qu'elle entend, des visages qu'elle croise. Et à chaque nouvelle sortie, elle s'invente des rituels avec ou au milieu des choses et des êtres qu'elle découvre. Silencieuse, elle se fond dans l'espace. Elle le transforme légèrement, fait ressortir sa poésie et lui en ajoute une nouvelle, rien qu'à elle.

- **La Locomobile Déambu-jubilatoire !**



Venez découvrir l'unique et extraordinaire machine à Énergie Musicale : la Locomobile. Faire rouler cette mécanique demande un amour du public et une bienveillance à toute épreuve !

De sa poétique genèse à la frénésie improvi-sensationnelle, tous les horizons musicaux auront goût de vous surprendre.

Béatrice Pereira



Mai à vélo

Afin de s'inscrire dans l'esprit de transmission de la culture vélo, la commune de Salles-sur-mer proposera le 21 mai prochain entre 13h00 et 18h00 des évènements autour de la pratique du vélo.



Au cours de cet après-midi, vous pourrez assister à une course de vélo, organisée par le VCCO La Rochelle, au cœur du village. Vous verrez évoluer de jeunes cyclistes âgés de 5 à 14 ans.

Venez nombreux les encourager et faire découvrir à vos enfants le monde du sport cycliste. Courage, dépassement de soi et endurance.

Plusieurs évènements ouverts à tous vous seront proposés en marge de la compétition :

- Démonstration, présentation de la section école de vélo (5-12 ans), et possibilité aux enfants de tester un parcours éducatif ;
- "A vélo sans âge" : balades à tricycle électrique pour personnes à mobilité réduite ;
- Prêts et essais de vélos électriques ;
- Présentation du projet de piste cyclable ;
- Une info sur "Se déplacer autrement, pourquoi ?"

L'atelier itinérant TakàVélo sera présent (voir : <https://www.takavelo.com/>)

Vous pourrez vous restaurer sur place (crêpes, galettes, boissons ...) et profiter du parc pour un pique-nique en famille.



Parents, enfants, enfourchez vos bicyclettes et venez nous rejoindre pour un après-midi festif autour du vélo. L'épreuve se situant pendant l'opération « Mai à vélo » nous espérons pouvoir y ajouter d'autres évènements liés à la pratique du vélo.

Éric Drapeau

Vos mutuelles communales

MUTUELLE COMMUNALE
Santé - Prévoyance

Mutami
LE LIEN SOLIDAIRE

SALLES SUR MER

Vous habitez ou vous travaillez à Salles-sur-Mer ? Découvrez la mutuelle communale !

Qui sommes-nous ?
Mutami est une mutuelle locale à but non lucratif, sans actionnaires, qui défend l'accès aux soins pour tous depuis 60 ans.

Permanences sur rendez-vous à la Mairie :
Les 1^{ers} vendredis chaque mois de 9h à 12h.
Possibilité de rdv sur demande et à domicile.

www.mutami.fr

Vous souhaitez échanger avec votre conseillère Nelly SENECHAUD ? Contactez votre agence de proximité :

Votre Agence
ZAC de Belle Aire Nord,
25 rue le Corbusier, 17440 AYTRE

Tél. 06 86 42 57 95 - 09 77 425 525
Mail. nellysenechaud@mutami.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au Vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00



ACTIONM / MA COMMUNE MA SANTÉ

- Vendredi 12 mai 2023 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 15 juin 2023 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 13 juillet 2023 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 09 août 2023 de 9h00 à 12h00

Il était une fois ...

Il était une fois à Salles-sur-mer de belles plantations réalisées par les employés communaux : des parterres devant la mairie, des chrysanthèmes, des sapins de Noël, des rosiers dans le parc offerts par l'association Gaia de lutte contre le cancer du sein, des arbustes du nouveau parking. Autant d'initiatives pour le plaisir de tous.

Or il semblerait, qu'une personne (ou des personnes), ait pu penser qu'il s'agissait d'un libre-service de jardinerie et que sans vergogne ni respect d'autrui, il était possible de se servir ! À chaque nouvelle réalisation, des plants disparaissent, qui vont sans aucun doute grossir un jardin bien mal acquis. Même dans le cimetière quelques pots de fleurs ont disparu ...

Nous avons notre petite idée pour démasquer l'auteur sans scrupules mais si, vous aussi, vous êtes offusqués par ce genre de comportement, n'hésitez pas à surveiller et à nous alerter. L'énigme pourrait ainsi être bientôt résolue.

Car comme dans tout conte, l'histoire est triste mais la morale veut qu'elle se termine toujours bien.

Alors, affaire à suivre pour l'heureux dénouement ...

Chantal Guillebaud-Subra



Le Panzay / Les travaux en cours

La Galerie : une salle culturelle et associative

Après l'arrêt d'activité du commerce situé à l'angle des rues Bouteville et du Panzay, une étude technique a été lancée par un cabinet d'architecture.

Le bâtiment a été désamianté et partiellement démolit. L'analyse des structures (couverture, plafonds, murs et fondations) a conduit à la décision d'une démolition totale et d'une reconstruction permettant d'offrir à la population une prestation de qualité s'intégrant parfaitement dans les spécificités architecturales du centre-bourg.

La Galerie disposera d'une grande salle pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes, un office aménagé, un local de rangement du mobilier, des placards, des sanitaires PMR.

Les espaces permettront la projection de films, l'exposition de peinture, de photos, la prestation de concerts, de pièces de théâtre, l'organisation de réceptions ou de réunions, la pratique par les associations de la gymnastique, de la danse,



de la musique, du yoga, etc.

La phase APD (avant-projet détaillé) a été validée. Les demandes de subventions ont été faites. L'architecte lance maintenant le permis de construire et la consultation des entreprises.

Ce projet s'inscrit également dans la volonté de la commune de créer un cheminement apaisé et sécurisé, partant du groupe scolaire et rejoignant le parc, en passant par la mairie, la bibliothèque, la place de Liberté, la rue du Puits et la place de l'église.

Éric Thickett

Salles-sur-mer est engagée dans une démarche de sobriété et de maîtrise énergétique

Les panneaux solaires (énergie verte et renouvelable) installés sur le toit de l'école maternelle ont permis de réduire la consommation électrique du groupe scolaire, de la mairie, de la salle des fêtes et de la bibliothèque.

La réduction de la durée de l'éclairage public et la diminution de la température de chauffage de ses bâtiments à 19°C ont représenté des actions de sobriété.

D'autres actions d'efficacité énergétique ont été effectuées, notamment, le remplacement de la chaudière au fuel de l'école maternelle, celui des menuiseries de l'école primaire, ou encore celui des lampes à décharge de l'éclairage public par des lampes à LED.

La commune poursuit cette année encore avec le remplacement des menuiseries à l'école maternelle, celui de la chaudière de l'école primaire et l'isolation des 435 m² de plafond de la partie ancienne de l'école primaire.



Les panneaux sont maintenant garantis 30 ans, sont recyclables à 95 % (usine à Bordeaux), génèrent 25 % de réduction de consommation d'énergie. Le coût d'une installation s'amortit en moins de 10 ans. En 2023, de nouvelles primes ont été prévues pour passer à l'énergie verte.

La commune encourage ses habitants à la pose de panneaux photovoltaïques en toiture pour la production d'eau chaude et d'électricité ... et la baisse de la facture d'énergie.

Éric Thickett



Église : rénovation de l'allée centrale et des colonnes de l'arc triomphal

Des travaux de rénovation de l'église ont commencé dès ce mois d'avril.

Ils portent d'une part, sur l'allée centrale faite en pierre calcaire. On remarque des irrégularités importantes dans l'ordonnement des pierres mais aussi des réparations de fortune faites au fil du temps.

Les Compagnons Réunis s'attachent à la restauration des sols situés dans le chœur, devant l'autel, dans l'allée centrale et au fond de la nef vers les fonds baptismaux. Ils remplacent les pierres dégradées et restituent le dallage en pierre sur une chape de mortier de chaux, dans les zones de sol en ciment.



Photo : Guy Saly

Par ailleurs, ils restaurent les colonnes des piliers de l'arc triomphal. Les plaies ouvertes sur le pilier de gauche, proviennent pour l'une d'elles de la console qui portait la statue de Saint-Eutrope malencontreusement détruite. Les autres nombreuses plaies qui altèrent le pilier de droite proviennent de la chaire, retirée dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Les pierres dégradées ou lacunaires seront remplacées par des pierres de même nature posées au mortier de chaux.

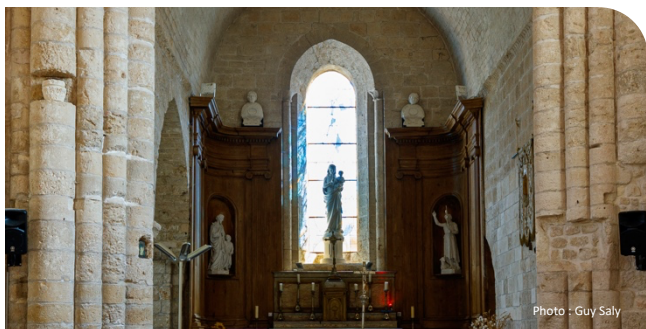


Photo : Guy Saly

Les travaux sont effectués par les Compagnons Réunis du Tour de France, ouvriers qualifiés maçons et tailleurs de pierre.

Nicole Huet

Réaménagement des ateliers municipaux

Les ateliers utilisés par nos équipes techniques et situés rue de la Croix des Fleurets sont en cours de rénovation.

Un local de 40 m² a été débarrassé de ses encombrants. Une dalle béton, réalisée par la société DBMA a remplacé un sol en terre battue. La mise hors d'air par la société Gaudissard sera effective fin avril. La mise en conformité du tableau électrique, le chauffage rayonnant et l'éclairage à LED seront réalisés par la société Pereira-Chailloux. Les différents équipements, isolation, galetas, ouverture d'une porte de communication seront réalisés en interne.

En fin d'année, les équipements sanitaires et vestiaires seront rénovés afin que nos équipes techniques puissent bénéficier de conditions de travail normalisées.



Photo : Guy Saly

Éric Thickett

La transformation de la salle du parc et ses aménagements extérieurs

Le projet avance. Parmi les candidatures reçues, un maître d'œuvre a été sélectionné. Sa mission :

- Créer deux commerces dont un de boulangerie pâtisserie snacking viennoiserie ;
- Agrandir la salle municipale pour l'organisation des festivités au parc (fête de la Rosière ...) ;
- Retravailler l'accès depuis la départementale ;
- Préserver l'esthétique environnementale du parc et de l'église du XI^{ème} siècle Notre-Dame de l'Assomption.

Le permis de construire définitif devrait être déposé vers le mois de juillet 2023, le deuxième trimestre sera consacré à la rédaction du cahier des charges technique et à la préparation du DCE (Dossier de consultation des entreprises). En attendant l'ouverture en 2024 ...

Éric Thickett



Le Panzay / Les travaux en cours

La piste cyclable

La piste cyclable qui reliera le centre bourg à la Ragoterie à hauteur de l'actuelle piste de Saint-Vivien est une liaison de maillage au sein du schéma directeur des aménagements cyclables de la CdA qui l'a identifiée parmi les dix priorités actuelles du programme. Elle entre dans sa phase d'études.

Les acteurs du projet (CdA, Département, Natura 2000 et la commune) ont validé le tracé lors d'une réunion le 8 février dernier. Il privilégie des axes existants afin d'apporter aux futurs usagers une mise à disposition la plus rapide possible après instruction des acquisitions foncières, de la procédure environnementale, du dossier de financement, des études techniques et du dossier de consultation des entreprises.

Ce projet est également l'occasion de solliciter le Département pour la création de deux arrêts de bus à hauteur de Mortagne, en lien avec l'antenne cyclable (6b, voir la carte ci-jointe) qui reliera ce lieu-dit à la piste cyclable par le chemin des Chatonnes.

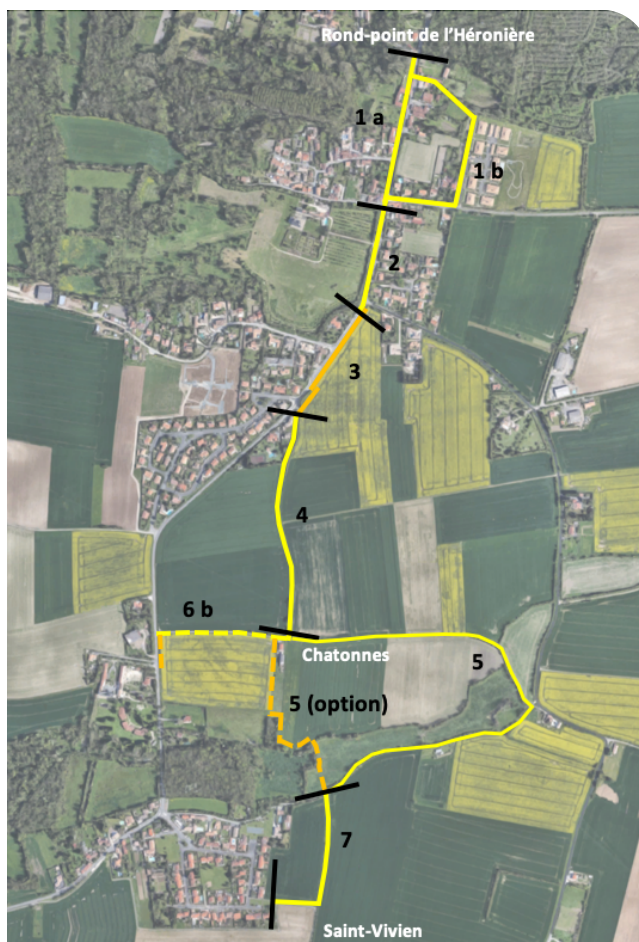
Nous mettons tout en œuvre avec nos partenaires pour une mise à disposition au second semestre 2024.

Ce tracé prévoit le détournement d'une zone de bois classés et d'une zone Natura 2000.

Un second tracé complémentaire, plus direct, pourrait être mis à l'étude afin de proposer, à moyen terme, aux usagers une véritable liaison de maillage vers les liaisons structurantes et les transports en commun de Châtelailon-Plage.

Cette option empruntant le marais nécessiterait cependant des démarches plus longues notamment sur le plan environnemental pour en évaluer la faisabilité.

Roger Bazier



Des nouveaux vestiaires sportifs

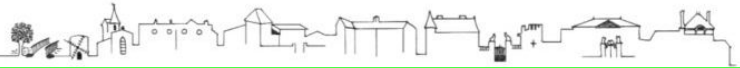
À la suite de la signature de la promesse de bail emphytéotique du camping, des bungalows ont été installés derrière le transformateur de la rue des Jardins du Couvent.



Ces vestiaires sportifs, chauffés et éclairés, dont l'un est équipé d'une douche, d'un sanitaire et d'un lavabo pourront recevoir des personnes à mobilité réduite.

De même, l'accessibilité a été prévue depuis la rue. Un emplacement handicapé sera matérialisé. Les raccordements en eau, en électricité et aux eaux usées ont été demandés aux différents prestataires. L'alimentation des mats d'éclairage a été remise en service. Cet équipement complète la restauration du terrain réalisée en 2022 et permet d'apporter un nouveau service à nos enfants et adultes qui pratiquent désormais le football et le rugby.

Éric Thickett



Les jardins partagés

Après enquête auprès de la population, les jardins partagés de Salles-sur-mer ont vu le jour sur un terrain foncier de la commune. Ils sont situés rue des Hérons.

Après un nettoyage du terrain, un transport et un étalement de bonne terre végétale, la plantation d'une haie d'arbustes d'essences locales, un point d'eau, un branchement électrique, deux récupérateurs d'eau de 550 litres chacun, adossés à une cabane de jardin commune, dix parcelles viennent d'être attribuées à nos futurs jardiniers.

Ces jardins s'inscrivent dans une démarche de développement durable, qui concilie l'intérêt économique et la consommation de fruits et légumes frais et sains à prix abordable. Ils favorisent les liens sociaux et le partage du savoir-faire des jardiniers.



Photo : Guy Saly

Patricia Lépine

Le plan de circulation et de stationnement

Le 14 novembre dernier entraient en vigueur dans notre village deux nouvelles règles de circulation (zone 30 et priorité à droite). La période hivernale a retardé la mise en place d'une partie de la signalisation aujourd'hui terminée.

La priorité à droite est un changement majeur de réglementation, dont le principal objectif est de forcer l'automobiliste à ralentir.

Après plus de quatre mois de fonctionnement, vous êtes un certain nombre à signaler ici, des vitesses excessives, là des refus de priorités. Il reste en effet un long chemin pour changer des habitudes parfois délictueuses et voir enfin une circulation automobile apaisée.

La Commission Transport travaille à la sécurisation des zones à risques par l'installation d'équipements modérateurs. Des panneaux d'alerte aux six entrées du village vont compléter les panneaux de police et signalisations horizontales.

Avec le Plan de circulation et de stationnement, la Commission s'est fixé trois objectifs :

- Partager l'espace public pour tous les usagers (piétons, cyclistes et automobilistes) ;
- Faciliter les déplacements sous toutes leurs formes ;
- Sécuriser les usagers.

Les réfections programmées (2024-2025) des rues du Panzay, de Bouteville, de la Borderie et du Mississippi à Grolleau par le Département, maître d'ouvrage, participeront à la réalisation de ces trois objectifs.

Roger Bazier

La restauration du marais de Salles-sur-mer

À la suite des réunions publiques d'octobre 2022 et janvier 2023, les premiers travaux d'élagage et de bucheronnage ont été réalisés par quelques agriculteurs et quelques particuliers au cours de l'hiver.

La fin de période de dormance de la végétation fixée au 15 mars ne permet plus d'intervenir sur la végétation depuis cette date, et ce jusqu'au 15 août prochain.

Une réunion s'est tenue fin mars en présence de Monsieur Jean-Louis Léonard (président de l'ASA et de l'Unima), des élus, de Stéphane Nicaud (technicien Unima), de quatre agriculteurs et de plusieurs élus.

Cette réunion a permis de rappeler quelques modalités de réalisation des travaux d'élagage et d'appréhender les bases du projet afin de constituer l'ensemble des dossiers d'aide auprès du Département et de la Région, pour un dépôt en juin prochain (cahier des charges, projet, plans définitifs des fossés à curer, calendrier, autorisations administratives ...).

La mairie reviendra progressivement auprès des propriétaires concernés par ce chantier, pour la validation des fossés à restaurer les concernant, et pour leur programmation au cours des trois années à venir.

Trois tranches sont envisagées dont la première, ciblée sur tout ou partie des fossés dont les berges ont d'ores et déjà été nettoyées, pourront être réalisées (curage) à partir de l'automne 2023.

Roger Bazier



Le Panzay / La culture, le sport

Le football est de retour à Salles-sur-mer

À la suite d'un accord entre les municipalités de Salles-sur-mer et de La Jarrie, le club de football de La Jarrie anime le stade de Salles-sur-mer depuis septembre 2022.

La municipalité a remis en état le terrain à côté du camping. Après l'aire de jeu et une pelouse entretenue, c'est au tour de l'éclairage d'être de nouveau opérationnel. Des buts, des pare-ballons ont été installés pour accueillir les sportifs.

Certes le terrain reste non homologué par la FFF mais il permet aux joueurs de s'entraîner dans de bonnes conditions. L'école de foot du Football club de La Jarrie est organisée tous les mercredis après-midi et certains samedis (plateaux rencontres des enfants). Les séniors s'entraînent sur le terrain les mardis et vendredis en fin de journée.



Le club de La Jarrie FC, c'est 180 licenciés originaires des communes du sud de l'agglomération de La Rochelle avec :

- Une école de football labellisée de six équipes jeunes : une équipe U7, trois équipes U9, deux équipes U11 ;
- Deux équipes U13, une équipe U15, une équipe U17, deux équipes seniors et trois arbitres officiels ;
- Des éducateurs diplômés ou en cours de formation qui encadrent les joueurs et sont accompagnés, soutenus, conseillés par Laurent Drouet, responsable sportif et pédagogique du club grâce au financement Fonds d'aides au football amateur.

Une vingtaine de dirigeants s'investissent bénévolement autour du Président Mandrand pour développer le football amateur dans la convivialité, organiser les activités tout au long de l'année, soutenir les projets de développement du club et faire vivre le stade de Salles-sur-mer où l'école de foot sera heureuse d'accueillir ses enfants dès la rentrée.

Une équipe loisirs est en projet et il est possible de se renseigner auprès de Nicolas Coste conseiller municipal de Salles-sur-mer : 06 23 91 86 40. Secrétaire : Samuel Simonneau - 06 58 85 98 02.

Samuel Simonneau

Les Peintres sallésiens

Les Peintres sallésiens sont heureux de vous accueillir à la salle associative l'Atelier où ils vous proposent :

- Les **techniques de dessin** avec Paul, le lundi de 15h30 à 17h30.
- Un **atelier libre** pour le plaisir de créer et de partager le mardi de 14h30 à 16h30.
- **Echecs et Salles** : s'initier, se perfectionner, jouer aux échecs avec Michel, les mardi et jeudi de 17h00 à 18h30, le samedi de 14h00 à 15h00.
- Les **techniques photographiques** avec Guy, le mardi à partir de 19h00.
- Les **loisirs créatifs enfants** avec Katia, le mercredi de 14h00 à 15h30.
- L'initiation à l'**enluminure** avec Suzelle, le samedi de 10h00 à 11h30.
- La **peinture pastel et acrylique** avec Marie-Pierre le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
- Les **stages d'arts plastiques** avec Anastasia pendant les vacances scolaires.



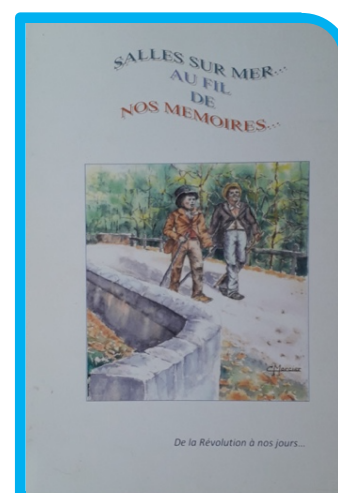
Contact : 06.25.33.56.48
06.61.96.23.82
mail : art.salles-sur-mer@orange.fr

Josette Raimon

Au fil de nos mémoires

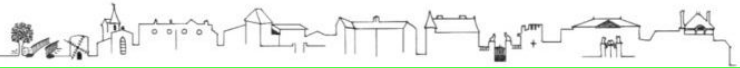
L'association « Au fil de nos mémoires » renouvelle son appel à documents, photos, témoignages oraux, dans le cadre de la réalisation d'un second ouvrage sur l'histoire de Salles-sur-mer.

L'association remercie à l'avance pour toutes les contributions à son travail de mémoire.



Contact : Françoise Mahé
Courriel : aufildenosemoires@gmail.com
Tél. 07 70 03 58 33

Nicole Huet



Dossier : le budget primitif 2023

Le mot du Maire

Lors de la cérémonie des vœux du Maire le 28 janvier dernier je vous ai présenté le bilan de notre première partie de mandat et les grands projets en cours de réalisation.

Pour tous ceux qui n'ont pu y assister, j'ai voulu dans ce Panzay de mi-mandat et à l'aide de tableaux, vous faire une synthèse de cette présentation.

Un premier « focus » reprend tous les nouveaux services mis à votre disposition et les actions réalisées dans le but d'améliorer votre quotidien.

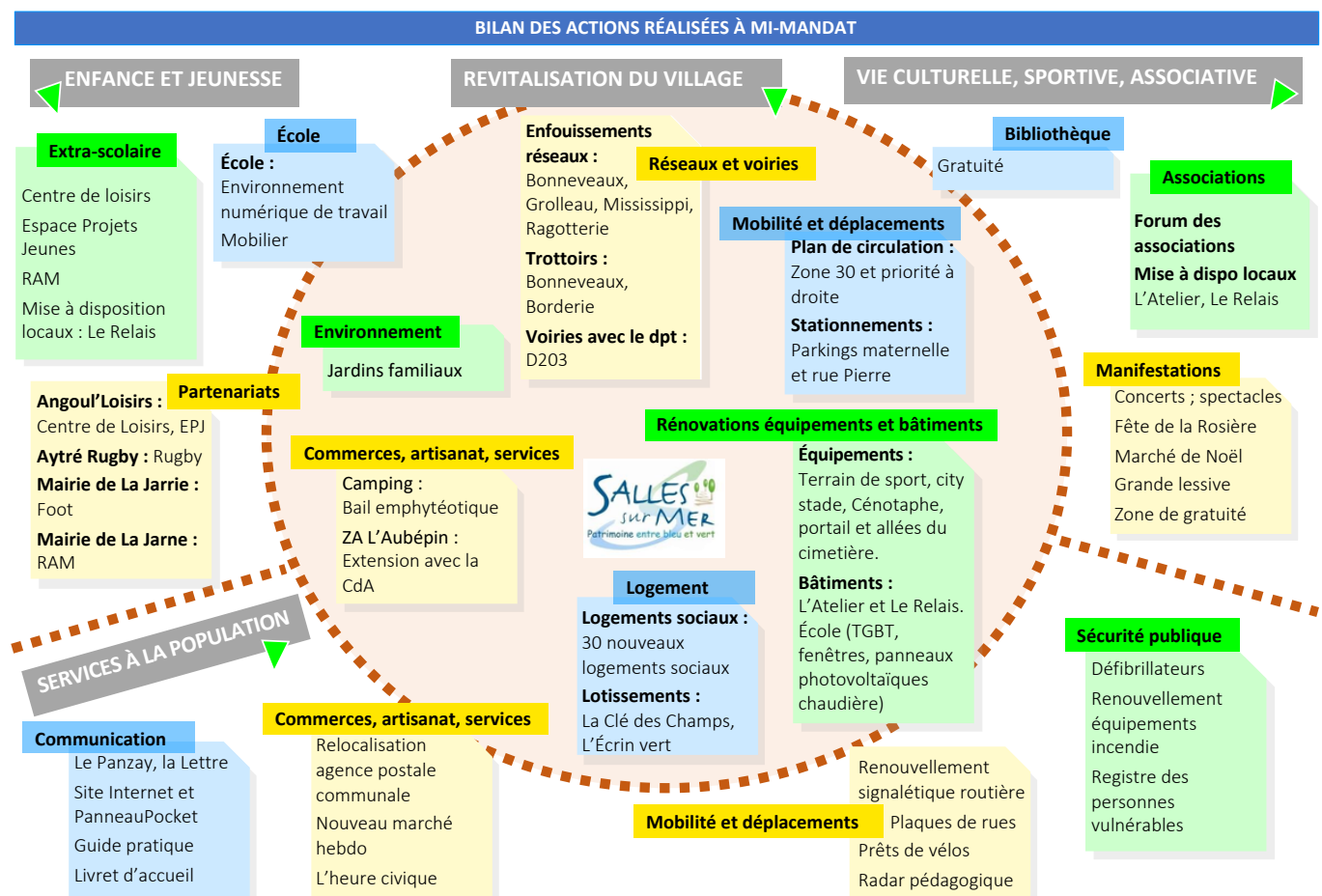
Dans un deuxième tableau, nous avons listé, dans un souci de transparence et de partage, tous les travaux en cours de réalisation pour Salles-sur-mer à échéance des trois prochaines années. Cette liste sera mise à jour régulièrement au cours des parutions de votre bulletin municipal, vous permettant ainsi d'en suivre l'avancée et nous y intégrerons au fur et à mesure les nouveaux projets à réaliser.

Il est important pour notre équipe municipale que vous soyez au plus près de nos actions et que vous puissiez, si vous avez des interrogations, y trouver des réponses concrètes.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Je vous rappelle ma permanence tous les mercredis après-midi sur rendez-vous et la permanence des adjoints qui assurent un jour chacun.

Chantal Guillebaud-Subra

Les principales réalisations





Le Panzay / Dossier : le budget primitif

2022, une année maîtrisée. 2023, un budget ambitieux et réaliste

L'année 2022 a été maîtrisée malgré la crise. Le budget 2023 est sous le signe de l'ambition et du réalisme.

Notre commune, 2387 habitants en janvier 2023, dispose de quatre budgets : le budget principal de la commune et les trois budgets annexes épicerie, camping et CCAS.

Nous vous présentons uniquement le budget principal. Ceux de l'épicerie et du camping sont figés depuis l'année dernière et le budget du CCAS ne fait pas partie du vote du Conseil.

Deux sections régissent les budgets de la commune et sont présentées : la **section de fonctionnement**, majoritairement des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine ; la **section d'investissement**, dépenses procurant un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler et/ou de l'accroître.

Le vote du Conseil municipal doit avoir lieu avant le 15 avril de l'année.

François Jouannault

La clôture des comptes 2022

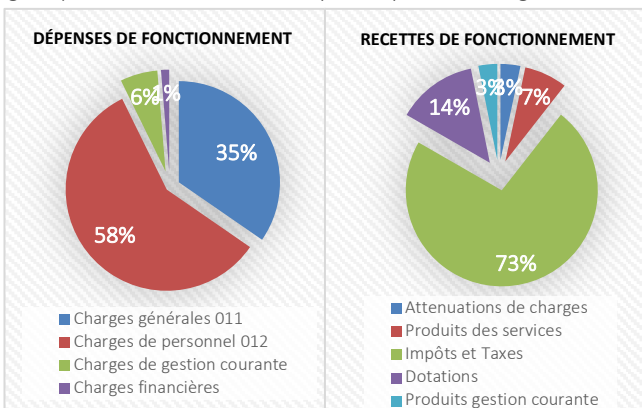
Le budget principal : La section de fonctionnement

Le résultat 2022 est excédentaire de 134 K€, identique à 2021.

Notre capacité d'autofinancement demeure très bonne à plus de 913 K€. Nous n'avons dépensé que 85 % du budget, ce qui montre la maîtrise de notre gestion.

Fonctionnement			
	Budget	Résultat à clôture	
Dépenses	1 730 500.00 €	Dépenses	1 462 372.92 €
Recettes	1 448 200.00 €	Recettes	1 596 897.75 €
Résultat	- 282 300.00 €	Résultat	134 524.83 €
Excédent Année N-1	778 998.99 €	Excédent Année N-1	778 998.99 €
Capacité autofinancement	496 698.99 €	Capacité autofinancement	913 523.82 €

La répartition des dépenses et des recettes est donnée ci-dessous. Les charges de personnel (hors élus) sont la principale dépense avec les charges générales (électricité, gaz...) dont nous avons anticipé l'importante augmentation.



Le budget principal : La section d'investissement

Nous avons cette année contracté deux emprunts de 600 K€ chacun pour bénéficier de taux d'intérêts encore relativement bas et pour assurer les investissements de revitalisation du centre bourg (boulangerie et galerie).

En 2022, le résultat est largement excédentaire du fait de ces emprunts et des dépenses engagées (limitées à 34 % du budget) ; ces emprunts serviront les dépenses à venir sur les deux projets cités.

Investissement			
	Budget	Résultat à cloture	
Dépenses	1 995 900,23 €	Dépenses	680 301.59 €
		Recettes	1 989 694.74 €
		Résultat	1 309 393.15€
		Besoin autofinancement	- 1 309 393.15 €

Vous pouvez constater en pages 17 et 21 les chantiers réalisés ou en cours. Les deux graphes suivants traduisent financièrement ces chantiers, avec des programmes urbanisme et bâtiments très importants.

En termes de recettes, en plus des emprunts, les subventions sont un élément majeur qui mobilise toute l'équipe pour « aller chercher » toutes les aides possibles.



2023

Le budget primitif 2023

**MAÎTRISE
AMBITION
RÉALISME**

Le budget principal : La section de fonctionnement

La fiscalité des ménages demeure la première recette communale. Malgré tout, et contrairement à la majorité des communes de la CdA, nous avons décidé de maintenir les taux d'imposition communaux 2023 à l'identique de 2022. Il est important pour nous de limiter l'impact de la hausse du coût de la vie sur votre quotidien.

Taxes	Bases 2023 (prévisionnelles)	Taux 2022 (rappel)	Taux 2023	Produits 2023 (estimés)
Taxe d'Habitation	Taux gelé à 2019€ / A compter de 2023, le taux peut de nouveau être voté		11,90%	450 000,00 €
Taxe Foncière Bâtie	2 500 000,00€	19,70%	19,70%	497 000,00€
Taxe Foncière non bâtie	79 000,00€	67,24%	67,24%	53 000,00€
TOTAL				1 000 000,00 €

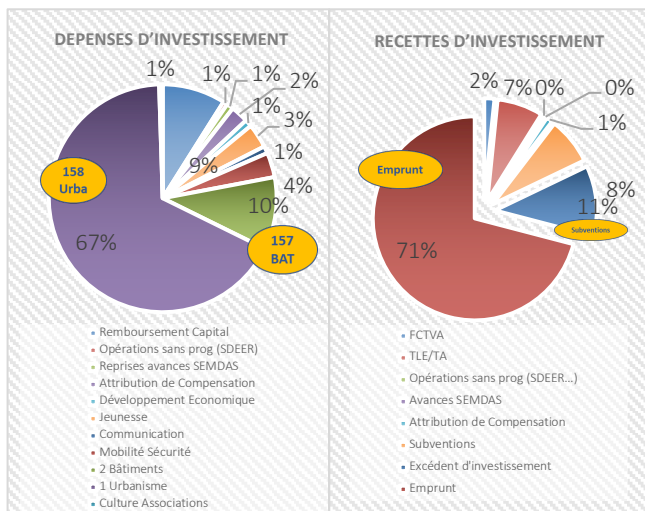
Le budget de fonctionnement, en augmentation de 4,5 % par rapport à 2022, se base sur l'expérience des années précédentes, ainsi que sur les dépenses liées aux programmes lancés.

Dépenses	Budget 2023
Total 011 – Charges à caractère général	741 100,00€
Total 012 – Charges de personnel	868 200,00€
Total 014 – Atténuations de produits	10 000,00€
Total 022 – Dépenses imprévues	30 000,00€
Total Opérations d'ordre de transfert	0,00€
Total 65 – Autres charges de gestion courante	95 500,00€
Total 66 – Charges financières	46 000,00€
Total 67 – Charges exceptionnelles	1 000,00€
Total 68 – Dotations aux amortissements	17 000,00€
TOTAL DEPENSES	1 808 800,00€
Capacité d'autofinancement	606 423,82€
	2 415 223,82€

Dans le contexte national et international que nous connaissons, nous avons provisionnés des coûts supplémentaires sur tous les postes à risques, tout en maintenant une hausse **MAÎTRISÉE** du budget (elle était de 9 % en 2022).

Recettes	Budget 2023
Total 013 – Atténuations de charges	27 200,00€
Total 70 – Produits des services	113 500,00€
Total 73 – Impôts et taxes	1 133 000,00€
Total 74 – Dotations et participations	177 000,00€
Total 75 – Autres produits de gestion courante	50 000,00€
Total 77 – Produits exceptionnels	1 000,00€
TOTAL RECETTES	1 501 700,00 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté	913 523,82 €
TOTAL CUMULE	2 415 223,82€

La fiscalité représente 73 % des recettes. Sans augmenter la pression fiscale communale comme indiqué plus haut, nous estimons une augmentation globale de 3,7 % des recettes de fonctionnement.



Synthèse des résultats

L'ensemble des budgets a été respecté et les résultats cumulés sont excédentaires, malgré la grande activité sur de nombreux projets, et malgré une année 2022 financièrement complexe du fait des hausses de prix importantes dans tous les secteurs qui ont impactés bien évidemment les finances de la commune.

Malgré cela nous avons maîtrisé notre budget tout en continuant nos projets communaux.



Le Panzay / Dossier : le budget primitif

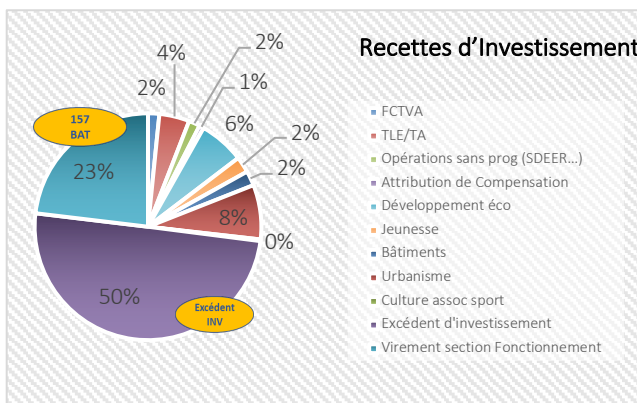
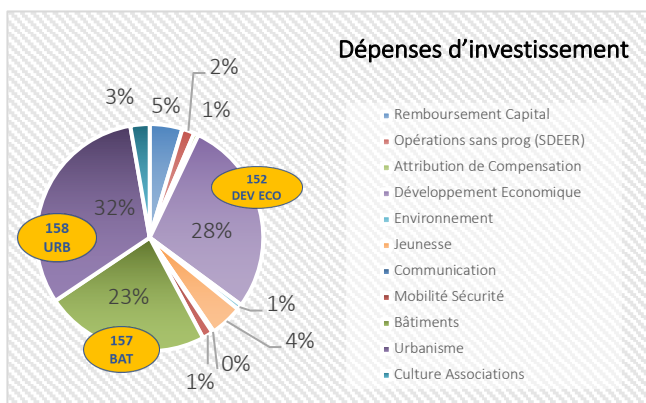
Le budget primitif 2023

MAÎTRISE
AMBITION
RÉALISME

Le budget principal La section d'investissement

En termes de dépenses, notre budget traduit notre volonté de mener à bien nos différents projets engagés. Notre bonne santé financière et les deux prêts de 600 K€ nous permettent d'afficher un budget **AMBITIEUX** pour 2023.

N° prog.	Commission/Programme	Prévision de dépenses 2023	Comparatif budget 2022
152	Développement économique	736 000,00 €	+ 178 %
153	Environnement	20 000,00 €	+ 33 %
154	Jeunesse	121 000,00 €	+ 40 %
155	Services à la population / Communication	6000,00 €	- 15 %
156	Mobilité / Sécurité	40 000,00 €	+ 100 %
157	Bâtiments	613 900,00 €	+ 24 %
158	Urbanisme	831 000,00 €	- 5 %
159	Culture / Associations	72 000,00 €	- 10 %
	Divers hors programme et emprunts	185 375,62 €	-
		2 625 275,62€	+ 31 %



L'augmentation de 31 % de nos dépenses est le reflet de l'avancement de nos projets, dont le nombre montre l'urgence d'intervenir dans notre commune.

Les plus gros postes de dépenses sont :

- l'urbanisme avec, entre autres, les travaux de la Galerie (un de nos prêts) ;
- le développement économique avec le pôle commerces avenue de Verdun (le second prêt) ;
- les bâtiments avec la continuation des travaux (école, bibliothèque, l'église ...).

Les autres programmes ne sont pas abandonnés pour autant mais le **RÉALISME** nous amène à prioriser nos actions dans le temps.

En termes de recettes, l'excédent d'investissement représente les deux emprunts, et les recettes dans les différents programmes représentent les subventions que nous obtenons pour les différents projets.

En conclusion

Malgré une année 2022 difficile sur le plan national et international, nous avons maîtrisé notre budget tout en poursuivant nos projets.

Ce point nous permet d'avoir une situation très saine nous permettant de ne pas augmenter la part communale de l'impôt encore cette année, mais également de poursuivre la réalisation de nos projets dans des conditions optimales.

Le recours à l'emprunt en 2022 nous permet de financer deux gros projets sans dégrader notre capacité d'auto-financement qui reste, au contraire de ce que disent certains, à un niveau aussi élevé qu'en 2020 avec plus de 900 K€ de résultat cumulé.

Le budget 2023 a été voté et approuvé le 30 mars lors du Conseil municipal.

François Jouannault



2023

Les principaux projets en cours et le reste à faire

Domaine	Projets	Début	Réalisé	Reste à Faire	Échéance
Batiments communaux	Boulangerie, salon de coiffure et extérieurs	janv.-22	Études PLU, sélection boulanger et architecte	Obtention permis construire, travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs	avr.-24
	Réhabilitation logement 2 rue du Puits	dec.- 22	Études de réhabilitation du logement	Rénovation thermique, salle de bain, remise en état	juin-23
	Travaux sur logements loués	avr.-21	Nettoyage toiture, entretien et réparation	Suivi permanent	avr.-26
	Service technique: rénovation vestiaire et agrandissement	sept.-22	Étude et devis	Travaux	août-23
Culture et Patrimoine	Rénovation église	avr.-21	Nouveaux vitraux, main de la Vierge, convention Fondation du patrimoine	Vitraux, sol, tribune, toiture, escalier du clocher, murs extérieurs	déc.-26
	La Galerie	avr.-21	Pré-études, contrat d'assistance maître d'ouvrage, choix de l'architecte	Permis de démolir et construire, sélection entreprise et travaux	déc.-24
Ecole	Parc informatique et multi-média de l'école Environnement Numérique de travail (ENT)	avr.-21	Ressencement du matériel, chiffrage et équipement des premières classes	Suite de l'équipement des classes	déc.-23
	Mobilier école + jeux école	avr.-23	Renouvellement	Suite du renouvellement	déc.-23
	Matériel cantine	avr.-23		Remplacement des équipements défectueux	déc.-23
	Végétalisation cours d'école	avr.-23	Études et devis	Sélection de l'entreprise et travaux	déc.-23
	Travaux écoles (toit, puits de lumière, isolation, divers)	avr.-21	Remplacement chaudière maternelle, portes, fenêtres, menuiseries maternelle et primaire, parking	Pergola, toilettes, isolation toiture, chaudière école primaire	avr.-26
	Agrandissement de la bibliothèque	mai-21	Études et recherches de subventions	Réalisation des travaux	sept.-23
Mobilité	Signalisation routière	janv.-21	Plaques de rues, passages piétons, lignes de stop et cédez-le-passage, lignes axiales D111, rue des Champs Maillard	Fin de la mise à niveau et entretien signalisation	avr.-26
Service à la Population	Relais assistantes maternelles Heures de l'animatrice	avr.-21	Création en partenariat avec la SMALA. Mise à disposition d'un local	Suivi (yc financier) de l'activité	Permanent
	Pôle de santé (faciliter la faisabilité)	avr.-22	Étude de besoin, adhésion praticiens et promoteur	Accompagnement, rôle de facilitateur du projet	déc.-25
Sports et Loisirs	Jardins familiaux	avr.-22	Délimitation, mise en état et plantations arbres en périphérie, forage	Cabane collective, électricité	avr.-23
	Jeux dans le parc et parcours santé	juin-24	Étude de rénovation des jeux et mise aux normes	Réalisation des travaux	oct.-24
	Étude et création piste cyclable Salles-sur-mer Ragotterie	avr.-21	Étude préliminaire, faisabilité, itinéraire	Procédures foncières, études techniques, travaux	avr.-25
	Mise en place vestiaires pour le stade de foot / rugby	avr.-21	Études, devis et implantation des vestiaires	Connexions et accès plus éclairage terrain de foot	juin-23
	Création d'un accès PMR autour du vestiaire terrain de foot	avr.-21	Étude, devis	Réalisation des travaux	juin-23
Voirie	Enfouissement des réseaux Grand'rue Grolleau	sept.-20	Études et planning	Fin des études, réalisation des travaux par le département	avr.-26
	Refection trottoir Mississippi + Vignes	sept.-20	Pré-études, études et planification.	Réalisation des travaux de réfection de la route, puis trottoirs	déc.-25
	Restauration des marais de la commune	avr.-22	Identification des canaux à restaurer et des propriétaires	Travaux d'élagage et de curage des fossés	avr.-26
	Remise en état des rues de Bouteville, Borderie, Panzay et centre bourg	avr.-22	Études et maîtrise d'œuvre par le département	Déconnexions pluviales et travaux par le département	juin-25
	Parking rue du Bois des Grèves	juil.-22	Études et devis	Réalisation des travaux	juin-23
	Trottoirs rue des Coutures	janv.-22	Études et devis préliminaire	Réalisation des travaux	oct.-23
	Déconnexion pluviales Plaisance	janv.-22	Parking de l'école déconnecté	Réalisation des travaux	févr.-24
	Réfection rue Pierre	sept.-22	Plans, devis et chiffrages globaux	Réalisation des travaux	avr.-24
	Trottoirs Grand'Rue de Grolleau	sept.-20	Plans préliminaires et réfection réseau pluvial + eaux usées	Plan complet du département, étude du SDEER (1 an), travaux d'enfouissement. Printemps 25 pour travaux finaux	déc.-25



Le Panzay / L'école

Jean René

Le jeudi 8 décembre, Jean René est venu se produire à Salles-sur-mer.



L'artiste a chanté ses plus grands succès devant les élèves de la petite section au CE1.

Dans ma guitare, l'automne est là, Monsieur salade, pas sages, les titres s'enchaînent dans un spectacle interactif et pédagogique.

À poils

Une autre expérience du spectacle vivant après Jean-René nous attend à la Rochelle.

Le spectacle « À poils » se joue à la Coursive et les classes de moyenne et de grande section ont eu la chance d'être sélectionnées.

Le concept de la pièce donne au public la possibilité de construire peu à peu le chapiteau sous lequel se déroulera le spectacle final. Certains enfants participent, d'autres restent en retrait. Les émotions sont présentes et le spectacle se termine sous un chapiteau multicolore de poils.



Cependant, comme me l'a confié un élève : « *Moi ce que j'ai préféré, c'est le bus !* »

Sur le chemin de l'eau potable ...

Le mardi 28 février les élèves de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allés passer la journée à l'usine de traitement de l'eau potable de Saint-Hippolyte, près de Rochefort.

Si au départ le moment le plus attendu était celui du pique-nique, arrivés sur place les enfants l'ont presque oublié tant les activités proposées étaient intéressantes et adaptées à chaque niveau.

Ils ont ainsi découvert le trajet de l'eau jusqu'à nos robinets. L'eau, puisée dans la Charente, suit un long parcours. Ces diverses étapes permettent de la rendre potable, c'est-à-dire propre à notre consommation.

Le dégrillage, situé juste après le pompage, la débarrasse d'objets flottants en tout genre. Un traitement à l'ozone permet de tuer les œufs de poissons. Vient ensuite la décantation. Grâce au coagulant et au floculant les particules se collent et tombent au fond. Puis le traitement au charbon actif, appelé adsorption lui substitue les produits chimiques. C'est au tour de filtres de sable d'enlever les odeurs désagréables lors de la filtration. Enfin, un processus mécanique, à l'aide de grilles, enlève virus, germes et bactéries. Notre eau de la Charente est alors potable ! Elle devra être chlorée pour éviter le retour des virus lors du trajet jusqu'au château d'eau, où elle est stockée pour attendre sagement que quelqu'un actionne un robinet.

Le groupe a pu se rendre compte de toutes ces étapes grâce à des expériences, jeux et visite de l'usine. L'activité s'est terminée par un quizz où deux équipes s'affrontaient. Cela était très ludique et venait renforcer les nombreuses notions abordées.



L'eau est un bien précieux, qu'il nous faut protéger si on veut pouvoir la voir couler encore longtemps lorsqu'on ouvre le robinet. De petits gestes pour l'économiser sont nécessaires et à faire par chacun. Mais, mis bout à bout, tous ces efforts devraient être payants.

L'équipe enseignante souhaite renouveler l'expérience et espère pouvoir y emmener chaque élève au moins une fois dans sa scolarité. Les CE1-CE2 sont en train de réaliser des panneaux qui seront affichés pour être vus de tous !



Pages rédigées par l'équipe enseignante

La galette des rois

Les enfants préparent des galettes dans les trois classes de maternelle ce vendredi 27 janvier.



GALETTE DES ROIS

Les enfants ont préparé des galettes frangipanes traditionnelles, des galettes bretonnes et des broyés du Poitou.

Tous mettent leur couronne pour partager un goûter ensemble.

Qui aura la fève ?

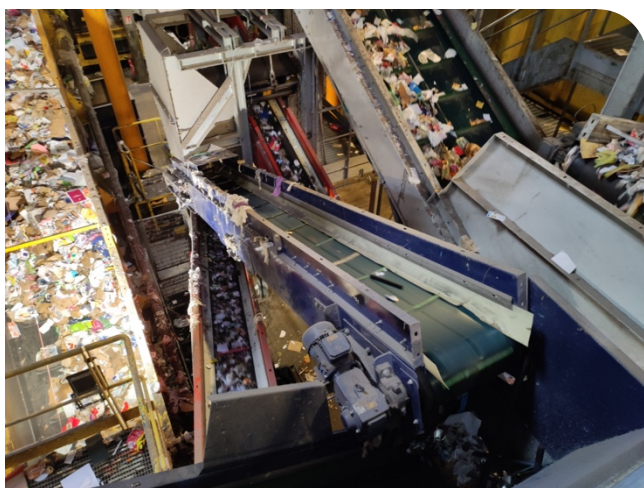


À la découverte d'Altriane

Comme tous les ans (hors années covid), les deux classes de CE2 ont eu la chance de pénétrer sur le site industriel d'Altriane, à Salles-sur-mer.

Cette usine récolte les déchets mis en vrac dans les poubelles jaunes de la CdA de La Rochelle. Elle se charge de trier ces déchets pour qu'ils soient valorisés. L'usine ne recycle pas mais revend les balles compactées pour que les matières soient réutilisées après divers traitements.

Chaque personne jette chaque année 600 kg de déchets. Même si l'idéal serait de réduire nos déchets, les mettre dans la bonne poubelle est déjà un grand geste pour notre belle planète. Et cela s'apprend dès le plus jeune âge. Nos élèves sont ainsi devenus de petits ambassadeurs ayant pour mission d'aider les autres, même les adultes, dans le tri.



Un message s'impose :
« Dans la poubelle jaune, je mets tous les emballages. (papier, carton, métal, plastique) mais aucun objet ».



Les valoristes, personnes sans qui l'usine est à l'arrêt, trient l'équivalent de 10 000 bacs jaunes par heure, soit 90 tonnes par jour. Aussi la mission de nos petits ambassadeurs est de la plus haute importance afin de faciliter le travail des valoristes, de protéger nos ressources et notre cadre de vie mais également de réduire les impôts de leurs parents. Et oui ! Un déchet qui part dans la mauvaise poubelle engendre des coûts supplémentaires pour repartir dans la bonne usine.

Les élèves vous dévoilent un message codé entre les rippers et les habitants :
« Poignées de la poubelle tournées vers la rue = poubelle prête à ramasser
mais poignées tournées vers la maison = poubelle vidée ! »



Le Panzay / La bibliothèque

La bibliothèque municipale

Place de la mairie

Mail : biblio.salles.sur.mer@gmail.com - Tél. 05 46 56 58 12

Site Internet : cdalarochelle.bibli.fr

Horaire d'ouverture :

Le mardi :	de 16h00 à 18h00
Le mercredi :	de 14h00 à 16h00
Le vendredi :	de 16h00 à 18h00
Le samedi :	de 14h00 à 15h30

À Salles-sur-mer, la bibliothèque est gratuite pour tout le monde !

Vous pouvez emprunter dix livres par personne pour une durée de prêt de quatre semaines prolongeables.

Sur le site, depuis chez vous, vous pouvez consulter votre compte lecteur, faire des réservations, visiter le catalogue de la bibliothèque et du réseau : Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, Esnandes, La Jarrie, Marsilly, Saint-Christophe, Saint-Médard d'Aunis, Sainte-Soulle, Salles-sur-mer, Thairé et Vérines.

Les bibliothèques municipales sont des espaces publics ouverts à tous. Chacun est libre de se créer une représentation de la bibliothèque, selon ses attentes, ses projections. Alors venez nous rencontrer. Nous parlerons ensemble de toutes les actions menées par la bibliothèque, comme le

[Prix des Lecteurs de Salles-sur-mer 2023.](#)



• Les documents :

Livres adultes et enfants : achats tout au long de l'année qui suivent l'actualité littéraire + un dépôt de 750 livres, 200 CD et 50 DVD pour l'année par la Médiathèque de la Charente-Maritime avec des renouvellements tous les mois.

Des sacs « surprises » adultes sélectionnés par la Médiathèque de La Rochelle. Chaque sac a un thème et contient 3 à 5 livres faciles à lire sur différents sujets.

Des sacs « surprises » enfants pour chaque niveau de lecture.

• L'activité de la bibliothèque en 2022 :

Le fonds rassemble 6021 ouvrages auxquels s'ajoute le fonds du réseau.

Nous avons accueilli 3728 personnes parmi lesquelles 326 lecteurs actifs dont 121 adultes pour 9125 prêts de livres.

[On peut faire mieux encore en 2023 ! On compte sur vous !](#)

• La boîte de retour des livres :

Elle se trouve à l'entrée de la bibliothèque et vous permet de déposer vos livres à tout moment.

[Grand merci à tous ceux qui fréquentent la bibliothèque. Nous vous espérons encore plus nombreux en 2023 !](#)

Le Prix des lecteurs de Salles-sur-mer 2023

Six romans ont été sélectionnés par le Comité de gestion de la bibliothèque à la suite de la liste de livres préférés des lecteurs de la bibliothèque donnée au mois de janvier.

Nous avons délibéré, échangé sur les ouvrages proposés, avec la volonté d'un prix équilibré, avec des genres différents pour que chaque lecteur puisse y trouver son compte.

Le lecteur a de février à octobre 2023 et trois semaines de lecture par livre pour se faire une opinion.

L'inscription gratuite se fait par mail ou directement auprès des personnes des permanences.

Voici ci-contre la sélection du Prix des lecteurs 2023 :

1. Les possibles, de Virginie Grimaldi
2. Cent ans de solitude, de Gabriel Garcia Marquez
3. Mahmoud ou la montée des eaux, d'Antoine Wauters
4. Harian le dernier chasseur-cueilleur du néolithique, de Patrick Adole
5. Les abeilles grises, d'Andreï Kourkov
6. La librairie de la place aux herbes, d'Eric de Kermel

Un flyer permet de noter de 0 à 10 chacun des six livres en compétition. En novembre, le Comité de gestion comptabilisera les notes et décernera le Prix des lecteurs 2023 à l'ouvrage le plus noté.



Pages rédigées par Catherine Béraud

Les dernières acquisitions

L'énigme de la Stuga	Camilla Grèbe
Au premier regard	Lisa Gardner
Il est grand temps de rallumer les étoiles	Virginie Grimaldi
Un abri de fortune	Agnès Ledig
Le silence et la colère	Pierre Lemaître
Veuf cherche femme immortelle	Jean-Louis Fournier
Petite histoire de la Charente-Maritime	Stéphanie Roumégous
D'origine inconnue	Linwood Barclay
Crépuscule	Philippe Claudel
Tout le bleu du ciel	Mélissa Da Costa

Bien d'autres encore sur le site internet cdalarochelle.bibli.fr



À lire ou à relire : les vingt-cinq livres préférés des Français

Michel Field et Camille Dia ont mis à l'honneur le livre et le plaisir de lire en compagnie d'auteurs et d'artistes de tous bords dans l'émission de télévision « Les 25 livres préférés des Français ».

L'émission a réuni plus de 120 000 personnes qui ont élu, toutes littératures confondues, leurs ouvrages préférés.

- | | |
|--|--|
| 1 Il est grand temps de rallumer les étoiles, de Virginie Grimaldi | 16 Le parfum, de Patrick Suskind |
| 2 One piece (manga), d'Eiichiro Oda | 17 Ungers games, de Suzanne Collins |
| 3 Harry Potter, de JK Rowling | 18 L'attaque des Titans (manga), d'Hajime Isayama |
| 4 Le Petit prince, d'Antoine de Saint-Exupéry | 19 Orgueil et préjugé, de Jane Austen |
| 5 Les Misérables, de Victor Hugo | 20 La vérité sur l'affaire Harry Québert, de Joël Dicker |
| 6 Le seigneur des anneaux, de JRR Tolkien | 21 Au bonheur des dames, d'Émile Zola |
| 7 Le Comte de Monte Cristo, d'Alexandre Dumas | 22 L'écume des jours, de Boris Vian |
| 8 Tout le bleu du ciel, de Melissa Da Costa | 23 Cyrano de Bergerac, d'Edmond Rostand |
| 9 Dragon Ball (manga), d'Akira Toriyama | 24 Les hauts de Hurlevent' d'Emily Brontë |
| 10 Berserk (manga), de Kentaro Miura | 25 Les piliers de la terre, de Ken Follett |
| 11 Kilomètre zéro, de Maud Ankaoua | |
| 12 L'étranger, d'Albert Camus | |
| 13 Changer l'eau des fleurs, de Valérie Perrin | |
| 14 1984, de Georges Orwell | |
| 15 Les gens heureux lisent et boivent du café, d'Agnès Martin Lugand | |



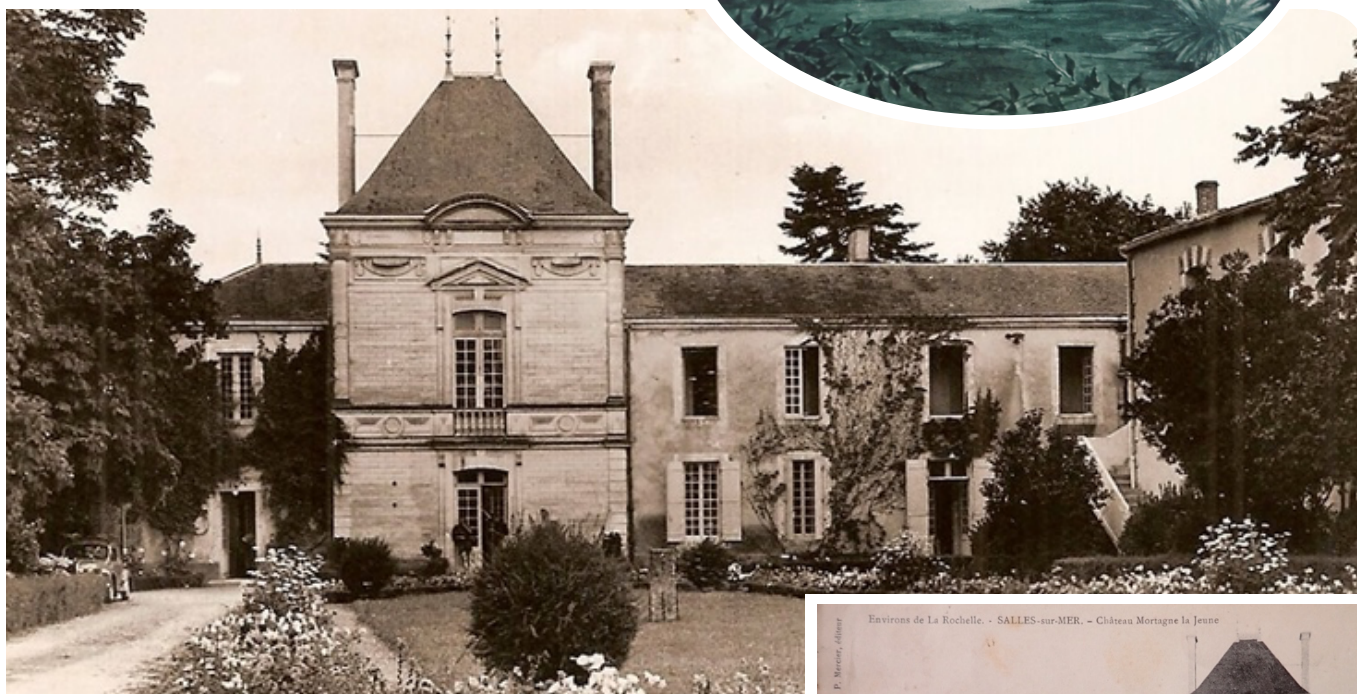
Le Panzay / Patrimoine

Le château de Mortagne-la-Jeune

Ce château, situé entre le lieu-dit de la Ragoterie et la ferme de la Gardette, se compose d'une maison de maître et d'une ferme.

La cour d'honneur s'organise devant le pavillon central et les deux ailes latérales. Au XIX^{ème} siècle, cet espace était largement arboré. Un parterre central était planté de palmiers.

Aujourd'hui, le château a été réaménagé en appartements.



L'origine du château remonte à 1603, Jean Marois Clerjotte reçoit cette terre de Philippe Marois. Confisqué à la Révolution, le domaine est adjugé à Gabrielle Marguerite de Villedon. En 1816, le château est cédé à Jacques Paul de Franquefort qui subit un revers de fortune. Le domaine sera adjugé en 1820 à Auguste-Marie Green de Saint-Marsault. Sa fille épouse Antoine-Gabriel de Villedon. Puis, il passera à la famille Porquier de Vaux dont la fille épouse Louis Ancelin.

Nicole Huet





Parole de sallésienne

Parole de sallésienne : Madame Renée Girard

Malgré une vie rude à la campagne, rythmée par les soins à la terre et aux animaux, nous avons été ravis de découvrir la passion pour les belles choses qu'a nourri Madame Girard.

Sa collection d'objets usuels et de figurines animales en cuivre massif exposée dans la jolie vitrine de son salon en atteste ; elle l'entretient avec ardeur au quotidien.

Native du Marouillet en 1935, à l'école, elle était la première de la classe, surtout très forte en calcul mental. Mais dès l'âge de 15 ans, c'est à elle que sont dévolus les soins aux grands parents alors très âgés. Elle quittera le Marouillet le 28 avril 1951, pour épouser Charles Girard, natif de Surgères.

Ils ont immédiatement rejoint la ferme de la Gardette, où ses beaux-parents étaient fermiers. Madame Girard a dû obéir à sa belle-mère, enfin c'était la tradition à l'époque. Elle devait lier les bottes de foin, sarcler la betterave, s'occuper de l'élevage des volailles et des lapins, du potager et enfin, traire les vaches. On l'a compris le travail était dur. Aussi, pour la récompenser, son beau-père lui a-t-il promis un vélo, qu'elle a fini par obtenir.

Malheureusement, elle se retrouve veuve assez jeune. Son mari décède à 51 ans et après la disparition de sa belle-mère, c'est elle qui est aux commandes de la ferme.

Elle a pu ainsi élever honorablement ses trois enfants grâce à son travail dont elle ne ménageait pas la peine. Les gens alentour venaient à la ferme se ravitailler en légumes, volailles, lait, fromages.

Les camions des marchands venaient jusqu'à la ferme. Le boulanger de Thairé passait tous les jours sauf le dimanche ; le camion de Barbe Bleue avec ses vêtements de travail et celui de Madame Bonnifet passaient régulièrement également.

Heureusement quelques loisirs venaient parfois distraire le quotidien, le samedi. Tout le monde, sauf le beau-père qui gardait les enfants, s'en allait à La Rochelle, au cinéma. Et puis, ils vont à la Rosière tous les ans.

Aujourd'hui, elle s'active au club des aînées où elle est une partenaire acharnée à la belote. Madame Girard porte haut ses 88 ans.

Elle parle volontiers de sa vie au village qui nous semble être une époque révolue.



Charles et Renée Girard et leurs trois enfants

Et elle continue toujours d'astiquer ses cuivres au Miror, avec bonheur.

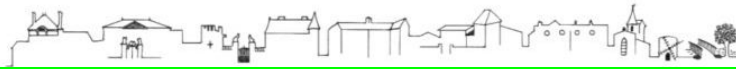
Nicole Huet



Les vendanges



La cuisine de cochon



Le Panzay / Les entreprises

Le logis de l'Héronière

Après d'importants travaux de réhabilitation, ce bâtiment remarquable ouvrira très prochainement ses portes



Le logis de l'Héronière proposera des hébergements en chambre double de grand standing dont plusieurs hébergements avec terrasse donnant sur le parc.

En complément de ses hébergements, le logis de l'Héronière propose également des espaces de réunion pour des séminaires, formations ou autres événements privés.

Un vieux monsieur de plus de 250 ans veille sur le parc. Il s'agit d'un peuplier noir classé et répertorié comme l'un des plus vieux arbres des Charentes !

Le spa (hammam sauna) ainsi que la piscine et les aménagements du parc arboré de 20 000 m² traversé par le Panzay sont également à la disposition des clients : de quoi offrir à tous les visiteurs des moments de détente inoubliables.



Karine et Philippe Glarner

La ZA de l'Aubépin s'est étendue rue de la Pierre taillée

Après seulement dix-huit mois de travaux, la zone d'activité de l'Aubépin s'est agrandie sur un terrain de deux hectares.



Ce village artisanal aéré et paysagé, est constitué de plusieurs bâtiments modulaires, proposés à la vente ou à la location. Cet environnement, particulièrement soigné, commence à accueillir de nouvelles activités parmi lesquelles, l'entreprise de chauffage, climatisation, plomberie, sanitaire : CHAUD FROID 17



Elle vous propose de nombreuses prestations telles que l'installation, l'entretien et la réparation de chaudières, pompes à chaleur (PAC), climatiseurs, chauffe-eau (cumulus et ballons), adoucisseurs d'eau.

Les très sympathiques gérants, Romain et Christophe, entourés de techniciens certifiés et expérimentés, vous accueilleront du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Chaud Froid 17, tél 05 46 34 72 79 et 06 33 00 75 43
Courriel : chaudfroid17@gmail.com

Éric Thickett



La Communauté d'agglomération



L'offre yélo évolue

Yélo : nouvelle billettique

En 2023 Yélo innove et modernise sa billettique. L'installation de nouveaux équipements modernes et innovants va se dérouler progressivement entre mars et juin 2023.

En effet, vous allez voir apparaître dans les bus, TAD, ISIGO, bateaux bus et parcs relais Yélo ainsi que sur les quais des gares de nouveaux équipements de validation mais également de nouveaux titres de transports. Des nouveaux distributeurs automatiques de titres seront également mis en place.

Toutes ces nouveautés sont installées pour vous faciliter vos gestes d'achats et de validation sur tout le réseau Yélo.

Vous trouverez toutes les infos sur : yelo-innove.fr.

Chantal Guillebaud-Subra



Développement de l'offre de bus : Salles-sur-mer, la ligne 19

La ligne 19 desservant Salles-sur-mer devrait à très court terme voir évoluer sa configuration et ses horaires.

En effet, la CdA, en accord avec les communes concernées, envisage le développement de l'offre de bus à l'horizon 2025 mais qui pourrait entrer en vigueur pour certaines lignes dès 2023 notamment pour la ligne 19 desservant Salles-sur-mer.

Actuellement cette ligne 19 dessert Châtelailon-Plage, Saint-Vivien, Salles-sur-mer, La Jarne, Aytré et la Rochelle avec six allers-retours journaliers (y compris bus scolaires).

La très faible fréquentation des usagers entre Salles-sur-mer et Châtelailon-Plage (aller et retour) a conduit à envisager une nouvelle offre de bus axée principalement sur la desserte vers La Rochelle qui est beaucoup plus sollicitée.

En effet, la ligne 19 desservirait seulement Salles-sur-mer, la Jarne et la Rochelle avec dix-sept allers-retours, soit toutes les demi-heures de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h30 et toutes les heures de 9h00 à 16h00 et de 18h30 à 20h30.

La desserte sur Châtelailon-Plage se fera avec les bus des horaires scolaires du matin et du soir dans lesquels toute personne peut monter, et par l'offre TAD le reste de la journée. Vous trouverez toutes les infos sur : yelo-innove.fr.

Chantal Guillebaud-Subra



Yélo : Le transport à la demande (TAD)

Le transport à la demande est une solution de mobilité adaptée à vos déplacements en l'absence d'autres moyens de transports au quotidien.

Le TAD est ouvert à tous avec un titre Yélo (carte vélo, ticket payable à bord ou ticket virtuel).

• Comment ça marche ?

Vous réservez, un véhicule vous prend en charge à l'heure convenue à l'un des arrêts TAD défini au préalable, vous transporte et vous dépose à l'arrêt souhaité.

• Comment réserver ?

Par téléphone au 08 10 17 18 17 du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00, via la plateforme de réservation en ligne (24h/24) ou via l'appli Yélo (24h/24).

• Quand réserver ?

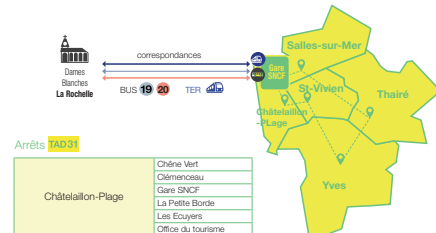
Au plus tard deux heures avant votre déplacement. Vous pouvez annuler toute réservation jusqu'à une heure avant votre départ.

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier des mêmes prestations de service via l'offre ISIGO. Vous trouverez ci-contre le plan de zone du TAD 31 desservant Salles-sur-mer.

Chantal Guillebaud-Subra



L'agglomération en Transport à la Demande Plan de la zone TAD31



Arrêts TAD31

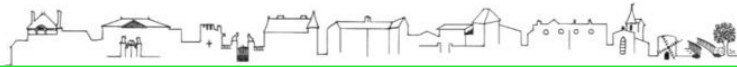
Châtelailon-Plage	Chêne Vert Clémence Gare SNCF La Petite Borde Les Ecuyers Office du tourisme La Rigaudière La Moulin de la Pierre Lois du brut Mairie
Saint-Vivien	Bourg Champis Maillard Eglise La Frénée L'Aumonomie Le Colet
Salles-sur-Mer	Les Borniveaux Les Marais ZAC de l'Aubépin Grande Rue Le Puits Georges Musset
Thairé	La Fondelley La Grenelle Mortagne Stade Eglise
Yves	La Cabane des Sables La Chapelle Les Trois Canons Salle Polyvalente Voutron
Châtelailon-Plage	Gare SNCF

Horaires de fonctionnement :

Du lundi au vendredi, en dehors des heures de passage des lignes de bus régulières, le TAD31 vous transporte :

Les départs s'effectuent entre 9h00 et 13h30 et entre 14h00 et 16h00.

Communauté d'Agglomération de La Rochelle



Le Panzay / L'état civil et l'agenda

Paroles d'élus : Liste bien-vivre à Salles-sur-mer

Article groupe opposition conseil municipal.

Les élus d'opposition du conseil municipal ont une vision réaliste, rationnelle, économique pour la commune !

Vous, Sallésiens attendez des réalisations concrètes, utiles, profitables pour tous !

A mi-mandat, le bilan de la mairie est ORDINAIRE et DISPENSIEUX. Trois ans ont été perdus ! pas de piste cyclable, pas de trottoir utile, aucune sécurité dans les rues, un plan de circulation absurde, des emprunts aberrants et non réfléchis (1,2 millions) ...

Alors, ensemble, avec nous « NON A LA BOULANGERIE DANS LA SALLE DU PARC ». C'est un projet fou ! Protégeons, Sauvons le poumon vert de la commune, ce site splendide ou il fait bon flâner, s'asseoir, discuter, jouer avec ses enfants ou petits-enfants.

OUI à une boulangerie bien dimensionnée, située rue de la borderie, proche de l'école, des habitations, d'un parking ! 50% du cout en moins de celui de la mairie !

MOINS D'AUGMENTATION DES IMPOTS pour les prochaines années ! MOINS DE POLLUTION, MOINS DE VOITURES !

LA SALLE DU PARC AUX SALLAISIEIS, AUX ASSOCIATIONS !

NON AU VIVAL TRANSFORME en « GALERIE » alors que d'autres projets (création de logements a la location) créeraient des revenus importants à la commune en étant bien plus utiles !

REJOIGNEZ-nous sur : adresse du [blog_l'agora](#)

Les élus d'opposition

Patrick Ramos

Les naissances

Nous souhaitons la bienvenue à

Malo CHARUAU
Fidina JACQ
Gabriel COULPLÉ

Les mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Benoît MIRGALET et Cathy FORTE
Olivier MADROLLE et Christelle MAZARS
Éric GALLAIRE et Virginie DOUBLET
Claude DESLOGETS et Laurence PIFFETEAU

Quatre Pactes civils de solidarité ont été signés.

Les décès

Ils nous ont quittés

Jeanick MAIRE
Éliane VIVIER épouse MAIRE
Louissette LYS épouse HUGOT
Laurent DEWAILLY
Pierre PADELLEC

L'agenda

8 mai 2023 à 10h30

- **Élection de la Rosière**
Salle du Conseil - Voir l'article page 8

8 mai 2023 à 11h00

- **Commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale**
Rassemblement devant la mairie
Voir l'article en page 4

18 mai de 16h00 à 22h00

- **Les Transhumances littorales**
Sur le marché, dans le parc - Voir l'article page 10

20 mai à 10h30

- **L'accueil des nouveaux arrivants**
Rassemblement devant la mairie - Voir en page 5

21 mai de 13h00 à 18h00

- **Mai à vélo - Course cycliste**
Dans le parc et dans le village - Voir l'article page 11

2 juin

- **Fête des voisins**
Voir l'article en page 5

17 et 18 juin

- **Fête de la Rosière**
Voir les articles en pages 8 et 9

18 juin

- **Les Peintres dans la rue**
Voir l'article en page 9

18 juin à 11h00

- **Commémoration de l'appel du Général de Gaulle**
Voir l'article en page 4

2 septembre de 13h00 à 18h00

- **Forum des associations**

2 DATES À RETENIR

1^{er} avril 2023
Ouverture de l'Agence hêlo en ligne
Dès la réception de votre première facture en 2023, vous pourrez créer votre espace client. Il vous permettra de renseigner l'index de votre complexe de site via notre logiciel, d'émettre un duplicata de facture ou d'effectuer vos paiements.
helo.agglo-larochelle.fr

21 juin 2023
Ouverture des nouveaux locaux hêlo à Périgny
Le service hêlo déménage dans de nouveaux locaux situés rue Anita Corti à Périgny.

hêlo
L'eau publique rochelaise

Accueil dans nos locaux
Du lundi au vendredi en journée continue, de 8h30 à 17h

Jusqu'au 13 juin 2023 (inclus)
place Jean Zay à La Rochelle

À partir du 21 juin 2023
rue Anita Corti à Périgny

eau.abonnes@agglo-larochelle.fr
05 46 51 79 90

hêlo
L'eau publique rochelaise

Ici l'eau est PUBLIQUE, PROTÉGÉE ET ACCESSIBLE

Intermarché SUPER

leDRIVE   **PRODUCTEURS & COMMERÇANTS**

Centre Commercial de l'Océan
Le Petit Bonneveau - 17220 SALLES SUR MER
Tél. 05 46 56 42 20

24/24 On vous accueille : du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
le dimanche de 9h00 à 12h30

AM UNIS MATÉRIEL LOCATION

LOCATION / VENTE DE MATÉRIELS
POUR PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Réparation et entretien de tous types de matériels

Une équipe de professionnels à votre écoute pour tous vos travaux
Rue de la pierre Taillée - ZA de l'Aubépin
17220 SALLES SUR MER
05.86.85.85.85



idéalée

FAIT LA COUR À VOTRE JARDIN

PARTICULIERS

IDEALLEE :
Beaux Vallons - 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
05 46 00 89 00 / www.ideallee.fr



ATLANROUTE

Enrobés - Travaux Publics

PROFESSIONNELS

ATLANROUTE :
Beaux Vallons - 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
05 46 00 72 04 / www.atlanroute.fr



CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE
SANITAIRE

05 46 34 72 79
www.chaudfroid17.fr
17340 CHATELAILLON PLAGE

Toilettage et Services Animaliers

Toilettage - Fleurs de Bach -
Transport animalier - Promenade et garde de chiens

Un Amour de Kat'pattes

Je viens chercher votre compagnon à votre domicile et vous le rapporte tout beau, tout propre !

Déplacement pour les communes de :
Salles-sur-Mer / La Jarne / Angoulins /
Saint-Vivien et leurs environs

07.56.13.62.41
www.unamourdekatpattes.fr



LA MAIN VERTE

Benoit Bessaguet

Entretien de jardin
Création de gazon
Taille de haies et d'arbustes

1, allée de Bourlande
17220 SALLES sur MER

06 74 36 61 41
lamainverte.bessaguet@orange.fr

RCS : La Rochelle 489 215 186

SAMIA COUSCOUS

"Les plats d'Autrefois"

Vous propose :

- Paëlla aux fruits de mer et poulet ;
- Calamars farcis à la Provençale.

07-78-31-72-32
17220 - Salles sur Mer *Sur commande*

UN PROJET IMMOBILIER ?

 **Virginie LECOQ**
CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER
ERA IMMOBILIER
virginie.lecocq@eraimmo.fr



07 86 76 73 05
www.erafrance.com

La municipalité de Salles-sur-mer remercie tous ses annonceurs pour leur soutien et invite tous les sallésiens à leur faire confiance.

Salles-sur-mer



Fête
de la

ROSIÈRE



17 et 18 juin 2023

17
juin

- 10h00 : Fête des écoles
- 12h00 : Couronnement de la Rosière
- 12h45 : Vin d'honneur
- 13h30 : Restauration
- Kermesse dans le parc**
Animations pour petits et grands
- 14h00 : **Atelier « Création de roses »**
Par les Peintres sallésiens
- 18h00 : **Cérémonie à l'église**
- 18h30 : **Dépôt de gerbe**
- 18h45 : **Plantation du rosier**
- 19h00 : **Apéritif offert**
- 19h30 : **Repas champêtre et bal**
Avec animation
- 23h00 : **Spectacle pyrotechnique**



18
juin

- 10h00 : **Animations et jeux dans le parc**
Toute la journée
- Les Peintres dans la rue**
Toute la journée avec restauration
Expositions, démonstrations et ateliers
- 9h00 : **Concours de peinture**
- 18h30 : **Remise des prix**
- 19h00 : **Verre de l'amitié**

